

Editorial

Tenue un an après l'entrée en vigueur de la réforme du fonctionnement des SSTI (et quelques jours avant la Grande Conférence Sociale), l'Assemblée Générale 2013 du Cisme s'est faite le reflet d'une année particulièrement dense.

La journée d'étude, précédant comme chaque année l'Assemblée, s'est naturellement articulée autour des premiers bilans de cette réforme, dressant un état des lieux de la profession sous ses différents aspects, abordant, en parallèle, la reconstruction de la Convention collective et l'avancée du dialogue social au sein de la branche.

Cet état des lieux, appuyé notamment par les enquêtes du Cisme (rapport de branche, gouvernance, observatoire de l'agrément...) au plus près possible du terrain, rend globalement compte de la volonté d'action des SSTI face aux nouvelles exigences réglementaires (gouvernance, élaboration du projet de Service, contractualisation), et vers des objectifs clairs, tels se donner les moyens humains de l'application de la réforme, et préserver, au long terme, la profession de médecin du travail. Les SSTI tendent à se saisir directement des différentes problématiques, anticipant les requêtes et les difficultés à venir, disposant, par exemple, de leur propre modèle d'évaluation de l'organisation de l'activité ou proposant à l'Administration des modulations du suivi individuel, et des solutions nouvelles.

Avancée des négociations, Démarche de progrès, agréments, qualification en médecine du travail... Vous retrouverez, dans les pages qui suivent, une restitution des différents sujets et questions juridiques ou organisationnelles soulevés lors de cette Assemblée Générale 2013, alors que de nouvelles feuilles de route officielles se précisent pour les mois à venir.

Grande Conférence Sociale Quelles orientations pour la Santé au travail ?

« *I n'y a pas de qualité de l'emploi sans qualité du travail* », avait rappelé le Ministre Michel Sapin dans son discours au COCT, en amont de la Grande Conférence Sociale pour l'emploi de juin 2013. Aussi était-il tout naturel de voir la Santé au travail trouver une place dans l'ordre du jour de cette conférence, lors de la 2nde table ronde, *"Améliorer les conditions de travail, prévenir les risques et améliorer la santé des salariés"*.

De ces ateliers de réflexion ressort une feuille de route sociale, où apparaissent, de façon récurrente, le besoin d'approches Santé au travail "plus transversales" établissant des liens avec les politiques de santé publique et de santé environnementale, mais aussi la nécessité d'une analyse partagée entre tous les acteurs du diagnostic et de l'expertise, "des situations de risques et de l'action préventive". Ainsi, renforcer "la cohérence entre les acteurs du diagnostic" apparaît comme un objectif majeur, au même titre qu'approfondir la **prévention des risques émergents**, amplifier la prévention de la pénibilité tout au long de la vie, et mettre l'accent, en matière de prévention, sur les petites entreprises.

La feuille de route souligne, de même, le besoin d'une "vision partagée de l'articulation entre les dispositifs de veille, de prévention et de réparation des risques et maladies professionnelles", et a fait, de la création d'un groupe de travail sur cette coordination des expertises, un de ses chantiers prioritaires.

Au nombre de ces chantiers prioritaires, on notera le bilan provisoire du Plan Santé au travail 2 et la préparation du PST 3, dont les premières orientations posées englobent les **objectifs définis plus haut**. La feuille de route préconise, en parallèle, un premier bilan de la réforme des Services de santé au travail, portant notamment sur la gouvernance, les équipes pluridisciplinaires et l'agrément des Services, qui sera engagé à l'automne 2013 dans le cadre du Coct.

Ce dessein de dresser un état des lieux et de s'orienter les nouvelles actions de prévention sur la base de diagnostics partagés rejoint, par ailleurs, la volonté exprimée du Cisme dans sa Contribution aux pouvoirs publics et aux partenaires sociaux. Diffusée en amont de la Conférence Sociale, elle appelait à l'association d'acteurs et d'experts aux instances de pilotage de la prévention des risques professionnels, et rappelait que la réglementation avait construit une proximité de fait entre les pouvoirs publics, les organismes de sécurité sociale et le Cisme, qui espère donc voir les Services de santé au travail associés à ce bilan annoncé.

ACTUALITÉ PROFESSIONNELLE

- Pages 2-6. Dossier Spécial AG du Cisme.
- » Rapport de branche pour 2011
Page 7. Une 3^{ème} édition qui confirme les tendances amorcées par le passé.
- » Structure de l'emploi
Page 8. Le passage de l'emploi à la retraite : de moins en moins immédiat.

NÉGOCIATIONS DE BRANCHE

- » Négociations collectives
Page 9. Retour sur les négociations collectives de branche des derniers mois.

ACTUALITÉ RH

- » Plan de formation
Page 11. Regards croisés sur le plan de formation dans les SSTI.

MÉDICO-TECHNIQUE

- » Les partenaires de la prévention
Page 15. Focus sur EUROGIP
- » Conseil d'Orientation Scientifique
Page 16. Une instance d'échanges entre acteurs de la Santé au travail.
- » 50^{èmes} Journées Santé-Travail du Cisme
Page 16. Clôture de l'appel à communications.
- » Le CNOM et la démographie en médecine du travail
Page 17. Atlas national de la démographie médicale : des données à prendre avec précaution.

JURIDIQUE

- » Harcèlement et certificat médical
Page 18. Preuve du harcèlement et insuffisance du seul certificat médical.
- » Représentativité syndicale
Page 19. Mesure d'audience.
- » Retraite complémentaire (AGIRC-ARRCO)
Page 19. Hausse des cotisations à partir du 1^{er} janvier 2014 : impact sur le bulletin de paie.



N'oubliez pas !

15 SEPTEMBRE 2013
Date limite de réponse
à l'enquête "Rapport de
branche"